

Communiqué

L'assemblée des délégués des entreprises de presse, qui s'est réunie lundi 2 juillet, a décidé de ne pas appeler à une non-parution des titres et de s'inscrire pleinement dans le combat pour l'emploi et pour la demande d'ouverture d'une négociation sur l'avenir de l'information, de l'impression, de la distribution et surtout sur celui des salariés de la profession.

Sur l'ensemble de ces questions, le SGLCE n'a pas attendu un changement de gouvernement pour entrer dans la lutte. Déjà, sous l'ère sarkozyenne, notre syndicat a notamment mené les batailles professionnelles – contre la destruction du système de distribution et de ses emplois (Défi 2010, SPPS, loi de juillet 2011) – et sociales – contre la réforme libérale sur la retraite occasionnant grèves et non-parutions.

En 2008, le SGLCE a émis des propositions écrites pour les États généraux de la Presse écrite sans pour autant collaborer à ceux-ci.

Aujourd'hui, le SGLCE est et sera toujours présent auprès des camarades en lutte, sur la base de revendications claires et concertées.

Le SGLCE appelle ses mandants à rester en état d'alerte et à se préparer à des journées de mobilisation pouvant entraîner plusieurs non-parutions, compte tenu des objectifs patronaux de casse des emplois dans l'ensemble des secteurs de production en région parisienne et en province.